

# Mots. Les langages du politique

77 (2005)

Proximité

---

Marie-Laure Florea

## **Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Lévy (dir.), *Argumentation et discours politique***

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Marie-Laure Florea, « Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Lévy (dir.), *Argumentation et discours politique* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 77 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2008. URL :

<http://mots.revues.org/275>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/275>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

## **Argumentation et discours politique**

Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Lévy (dir.)

Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 272 p.

*Argumentation et discours politique* : le titre pouvait laisser présager une énième synthèse sur les pratiques discursives en politique ; il n'en est rien. L'ouvrage prend en effet le parti de l'ouverture d'esprit, dans la lignée de la richesse des colloques de Cerisy, ce qui lui confère une double originalité, du point de vue de son objet d'étude, d'une part, et de la grille d'analyse adoptée, d'autre part. En effet, l'ouvrage balaie l'ensemble du champ du discours politique, depuis son émergence dans l'Antiquité grecque et romaine jusqu'à ses manifestations les plus récentes. Mais c'est aussi l'approche proposée qui se veut originale : cet ouvrage collectif est le fruit d'une collaboration entre des chercheurs issus de toutes les disciplines des sciences humaines. Successivement abordé sous l'angle de la linguistique, de l'histoire, de la philosophie ou de la sociologie, le discours politique, épié par tous les côtés, se livre peu à peu à nous.

L'ouvrage s'organise en cinq grandes parties thématiques, dans lesquelles sont regroupées les contributions des intervenants au colloque. La première partie s'interroge sur la généricité du discours politique, qui est analysée selon une double démarche. Dans les premiers chapitres, les auteurs tentent, grâce à des exemples de discours politiques tirés de contextes et d'époques variés, tels ceux de Cicéron, de Germaine de Staël ou de Césaire, de dégager des constantes rhétoriques, énonciatives ou thématiques dans leur fonctionnement textuel, afin de les caractériser en tant que genre. Christian Le Bart, quant à lui, aborde la question par l'angle opposé : il choisit de partir des énoncés-limites, ceux qui transgressent les normes du discours politique afin, justement, de mieux mettre ces normes en évidence. Selon lui, la gaffe politique intervient lors d'un discours politique en rupture avec les deux croyances fondatrices du champ, à savoir la légitimité des élus et leur capacité à régir la société. Lorsqu'un énoncé vient ébranler ces principes, l'ensemble du champ politique réagit, transcendant les différences de positionnement, montrant de fait les limites de ce qui est considéré comme acceptable en matière de discours politique. Ces cas de violation des lois du genre soulignent donc a contrario la rigidité des règles qui régissent le discours politique.

La seconde partie cherche à mettre en évidence l'interaction entre le discours politique en tant que texte et le dispositif scénique qui l'accompagne. Au fil des chapitres se met en place une comparaison, sur plusieurs plans, entre l'espace public de la politique et une scène de théâtre. Qu'il s'agisse des assemblées locales contemporaines, étudiées par Pierre Mazet, ou des codes décoratifs sous Louis XIV, analysés par Pierre Zoberman, le pouvoir se donne à voir au travers de sa propre mise en scène : l'architecture des lieux est en effet ici destinée à mettre en valeur l'autorité d'un maire, là au service du culte de la personnalité du roi. L'organisation de l'espace constitue ainsi déjà à elle seule une forme d'argumentation.

La troisième partie tente d'élucider le rapport complexe entre argumentation et manipulation, afin de délimiter ces deux modes de raisonnement. Philippe Breton commence par chercher un critère opérationnel pour distinguer, indépendamment du contenu de l'opinion défendue, ces deux formes de la persuasion, dont il souligne qu'elles n'entrent pas dans la même catégorie d'analyse. Il propose de retenir le critère du « plaider hors de la cause » décrit par Aristote : alors que l'argumentation, pour convaincre, ne fait appel aux passions que dès lors qu'elles se trouvent en relation avec les arguments, la manipulation fait exclusivement appel aux passions, sans rapport avec la cause défendue. Les chapitres suivants viennent illustrer cet aspect de la manipulation, en exposant quelques stratagèmes discursifs qui permettent de travestir des procédés manipulateurs en argumentation, tels le discours figuré ou la question rhétorique. Ces exemples permettent de montrer l'existence d'une frontière entre manipulation et argumentation, qui, bien que ténue, est objective par des marqueurs linguistiques.

La quatrième partie se penche sur les relations entre la rhétorique politique et la violence. Le discours politique est en effet par essence le lieu d'oppositions, d'affrontements, de luttes plus ou moins violents. Cette violence peut s'exprimer sous deux formes : il peut tout d'abord s'agir d'une agression verbale, liée au contenu du discours. C'est le cas, par exemple, dans les tentatives de Cicéron de rendre son adversaire odieux en l'associant à des événements monstrueux (*prodigium*) pour le diaboliser, comme le montre Blandine Cuny-Le Callet, ou de l'exaltation de la force que Marc Angenot dégage dans les discours socialistes révolutionnaires du 19<sup>e</sup> siècle. Mais la violence peut aussi se manifester dans la parole elle-même, considérée en tant qu'acte, comme par exemple au travers des interruptions inopinées des parlementaires lors de débats à l'Assemblée nationale, qu'a étudiées Dominique Desmarchelier : il s'agit là d'un procédé classique de disqualification de l'adversaire, qui vise l'*ethos* de l'orateur. Malgré ces formes de violence, il faut rappeler que la mise en discours est aussi un moyen de transposer la violence du plan physique vers le plan verbal et joue donc également un rôle de régulation du conflit.

Enfin, la cinquième partie remet en question le lieu commun de la dégénérescence du discours politique. Un parallèle est dressé entre l'Antiquité romaine (étudiée par Carlos Lévy) et l'époque contemporaine (sur laquelle se penche Simone Bonnafous), toutes deux traversées par le *topos* de la décadence du discours politique. Le parallèle toutefois s'arrête là : alors que Sénèque ou Tacite déploraient le déclin de l'éloquence, les aspects stylistique et rhétorique restent marginaux dans les analyses du discours politique moderne. Aujourd'hui, c'est plutôt de la dégénérescence de l'espace public dont il est question : nous assistons en effet à une évolution du discours politique, avec une mutation des lieux qui lui sont assignés et une diversification des formes qu'il emprunte. Le mythe de l'âge d'or est également convoqué dans le domaine de la politique télévisée : les émissions politiques d'aujourd'hui ne vaudraient pas celles d'hier. Brigitte Le Grignou, dans un chapitre consacré aux « Citoyens du dimanche », vient sonder cette idée reçue, en étudiant en particulier la mise en scène de la personne privée des hommes politiques, que les détracteurs de la politique télévisée d'aujourd'hui dénoncent comme un des principaux éléments à l'origine du déclin de la politique actuelle. Brigitte Le Grignou réfute cette interprétation négative du phénomène, dont elle souligne d'ailleurs qu'il n'a rien de nouveau : les mises en scène intimistes de la politique sont au contraire une façon plus simple d'entrer dans la politique, et d'en ouvrir le champ à des citoyens qui n'y avaient pas nécessairement accès auparavant. Le phénomène, s'il existe bel et bien, n'est donc en rien révélateur d'une dégénérescence de la politique. Il s'agit là encore d'une évolution des lieux et des formes d'expression politiques.

On voit ainsi qu'au fil des chapitres successifs qui constituent l'ouvrage, le discours politique prend peu à peu corps. Malgré les différences d'époques et la diversité des points de vue portés sur les textes, une notion transverse se révèle à nous : la polyphonie. Comme un véritable fil rouge, sans pourtant qu'y soit accordée une large place, sans même parfois qu'elle soit évoquée en tant que telle, on peut en démêler le tracé et la suivre au fur et à mesure de l'ouvrage. La polyphonie s'avère en effet constitutive du discours politique, à tous les stades de son existence : lors de son élaboration, lors de sa production et lors de sa réception.

C'est tout d'abord pendant la phase de son élaboration que plusieurs voix se font entendre au sein du discours politique. C'est ce que souligne Caroline Ollivier-Yaniv lorsqu'elle met en évidence le rôle des « écrivains » des discours ministériels, ces personnes dont le travail consiste à rédiger les prises de parole du ministre. Les discours publics des ministres sont en effet préparés de manière collective au sein du cabinet, qu'il s'agisse d'interventions – orales ou écrites – rédigées intégralement ou de passages en direct dans les médias, dans lesquels l'improvisation n'a en réalité que peu de place. Dans les deux

cas, l'écrivain est responsable de toute une partie du discours : c'est lui qui détermine le style qui sera celui du ministre, par exemple en préparant des éléments de langage qui deviendront des formules et peut-être même ces fameuses « petites phrases » reprises par les journalistes. L'écrivain participe donc assez largement à la construction de l'*ethos* du ministre, même si, dès que ce dernier prend la parole, tout le travail effectué en amont s'efface, le laissant – en apparence – seul auteur du texte qu'il prononce.

À côté de la genèse de la forme du discours, c'est aussi souvent l'élaboration de son contenu qui prend un caractère polyphonique. Dominique Desmarchelier évoque ainsi le rôle de « kamikaze de Jospin » qu'a pu jouer Claude Allègre, suggérant une répartition des rôles discursifs au sein de l'équipe ministérielle : Claude Allègre aurait ainsi exprimé ce que Lionel Jospin ne pouvait se permettre de dire, devenant le vecteur énonciatif du pan « politiquement incorrect » du discours du Premier ministre. On voit donc que la genèse du discours politique, qu'il s'agisse de son aspect formel ou des contenus exprimés, révèle le caractère problématique de l'attribution du discours à un auteur unique.

Cette polyphonie se retrouve lors de la phase de production à proprement parler du discours politique. Marlène Coulomb-Gully met ainsi l'accent sur le rôle de la voix comme élément de discours, suggérant que cette dernière peut jouer le rôle de marqueur d'une identité de groupe. Elle donne l'exemple de la « mélodie suspensive » initiée par François Mitterrand, qui consiste à donner à son discours une tonalité ascendante, y compris en fin de groupe rythmique, et qui a progressivement été reprise par un certain nombre de dirigeants du PS ; cette intonation spécifique devient donc peu à peu le signe de l'identité socialiste de celui qui l'emprunte. Cet exemple montre à quel point l'orateur politique, quel qu'il soit, est obligé d'intégrer d'une manière ou d'une autre le discours de ses prédécesseurs, dont son propre discours devient l'écho polyphonique. L'interdiscours est d'ailleurs omniprésent dans les discours politiques, comme le montrait Christian Le Bart en définissant les normes génériques du discours politique et en soulignant la nécessité de ne pas aller à l'encontre de certaines croyances fondatrices du champ politique. Le discours est donc en permanence le lieu où se croisent des références à des modèles discursifs, qui peuvent servir de repoussoir ou auxquels on cherche à s'apparenter.

La polyphonie peut enfin avoir lieu au dernier stade de l'existence du discours politique, lors de sa réception. Ce phénomène est mis en évidence de façon magistrale dans les différents chapitres de la partie consacrée au lien entre argumentation et manipulation. Pierre Moreau s'intéresse ainsi par exemple aux *contiones*, une institution politique romaine dans laquelle seuls les gouvernants étaient censés s'exprimer, mais où peu à peu, une pratique nouvelle

s'est instaurée, consistant à « donner la parole au peuple ». L'orateur mène en effet son argumentation de telle sorte que la conclusion finale ne soit pas prononcée par lui mais par le public, qui reçoit ainsi la parole pour formuler des énoncés dont la responsabilité revient en fait à l'orateur. Cette délégation de l'énonciation peut être considérée comme une forme de polyphonie, puisque c'est l'interlocuteur qui, manipulé par des procédés rhétoriques, devient l'énonciateur des arguments en réalité assumés par l'orateur.

La polyphonie peut donc être considérée comme un second chemin pour parcourir l'ouvrage, à côté de celui constitué par le regroupement thématique en chapitres : de leur production jusqu'à leur réception, les discours politiques se font en effet l'écho de voix très diverses.

Vingt-deux chapitres pour couvrir une vingtaine de siècles d'histoire de l'argumentation : le pari était osé. Mais sans prétendre à l'exhaustivité, cet ouvrage interroge et éclaire divers aspects de l'argumentation, la pluralité des approches reflétant avec justesse la diversité des discours politiques. Le lecteur, au terme d'un parcours qui l'a mené de la *Rhétorique* d'Aristote aux petites phrases de Jean-Marie Le Pen, parvient peu à peu à mieux cerner les enjeux, les spécificités et les modalités de fonctionnement du discours politique d'aujourd'hui.

Marie-Laure Florea

### **La pensée romanesque du langage**

Philippe Dufour

Paris, Le Seuil, 2004, 320 p.

L'époque où se déploie l'écriture romanesque prise en compte dans cet ouvrage se situe à la confluence de la génération de 1820 et de celle de 1850, donc se concrétise par une assemblée d'écrivains (Flaubert, Zola) entourés de leurs maîtres (Stendhal, Balzac, Hugo). Le discours social de la bourgeoisie triomphante est au zénith de la société où vivent ces cinq romanciers. Sa dimension consensuelle est telle que les formes démocratiques héritées de la Révolution française – l'opinion, l'éloquence de la tribune, la voix du publiciste – sont devenues sans contenu par la multiplication des auditeurs sans conscience. L'idéal révolutionnaire d'une langue en adéquation avec la pensée, à l'encontre de l'abus des mots, n'est plus, au regard de ces romanciers, qu'un instrument de domination de la bourgeoisie à la recherche de la persuasion sans la conviction. Leur propos consiste alors à multiplier les procédés fictionnels de mise à distance d'une telle langue mimétique en y introduisant de la rectifica-